

# FONDATEMENTS PROFONDES EN ZONE SISMIQUE

## Les concevoir et les dimensionner

### Public

Bureaux d'études  
 Directions techniques  
 Ingénieurs d'études  
 Etudes de prix  
 Ingénieurs travaux  
 Autres

### Pré requis

Validé avec le client

### Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

### Indices de réussite

Satisfaction des stagiaires > 90%  
 Atteinte des objectifs pédagogiques > 85%

### Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

### Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
BORDEAUX	27/05/2025	750 € HT *
BORDEAUX	15/10/2025	750 € HT *
A DISTANCE	Nous consulter	440 € HT
Autres Régions	Nous consulter	750 € HT *

**\* 600 € HT à partir de 3 inscriptions**

Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY : 01.40.69.52.75

Existe en intra ou sur mesure – Contact :

[infos@btpserv.com](mailto:infos@btpserv.com) – 01 40 69 58 89

### Objectifs

Identifier et comprendre toutes les données nécessaires à la conception et au dimensionnement des fondations profondes en zone sismique.

### Contenu

#### Rappel de la reconnaissance des sols

- Rapport de sol relatif aux fondations spéciales

#### Cadre réglementaire

Prise en compte du Cahier Technique n°38 de l'AFPS

#### Données géotechniques pour définir les effets cinématiques et inertiels ainsi que leur cumul

- Classe de sol
- Contenu de la maquette géotechnique
- $g(z)$  avec la méthode de Madera
- Les modules du sol

#### Données structurales pour définir les descentes de charges inertielles

- Spectres de calcul
- Coefficient de comportement
- Ductilité
- Coefficient de sur-résistance
- Modélisation des fondations profondes

#### Dispositions constructives minimales

#### Exemple détaillé d'application pour le cas d'un bâtiment à risque normal fondé sur pieux

#### Etude comparative des résultats obtenus pour 4 principes de modélisation des fondations profondes

### Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports PowerPoint
- Annexes...

FC55/2025